

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 25 février 2026 fixant la composition et le fonctionnement du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée ouverts au titre de l'année 2026

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2025-822 du 12 août 2025 portant dispositions statutaires communes et particulières aux corps interministériels d'ingénieurs de l'Etat ayant vocation à exercer des fonctions d'encadrement supérieur ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2015 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2025 autorisant l'ouverture de concours externe pour le recrutement d'ingénieurs de la statistique, de l'économie et de la donnée stagiaires au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2025 autorisant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'ingénieurs de la statistique, de l'économie et de la donnée stagiaires au titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement d'ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée ouverts au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Anne-Juliette BESSONE Ingénieure générale de la statistique, de l'économie et de la donnée

Les membres du jury :

M. Teddy BENSUSAN	Professeur
Mme Karine BERGER	Ingénieure générale de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Olivier BIAU	Ingénieur général de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Elise COUDIN	Ingénieure générale de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Laura CRUCHET	Professeure
Mme Sophie DESTANDAU	Ingénieure en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Ester LALAU-KERALY	Professeure
M. Laurent LEQUIEN	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Sébastien MENARD	Maître de conférences
Mme Mimi NEWTON	Professeure
Mme Sophie OZIL	Ingénieure en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Magali ROCHER	Professeure
Mme Odile ROUBHAN	Ingénieure en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Dorian ROUCHER	Ingénieur général de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Franck SAMMETH	Économiste
Mme Pierrette SCHUHL	Ingénieure générale de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Fabien TOUTLEMONDE	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par Mme Pierrette SCHUHL.

Article 3

M. Stéphane PAGNAT chef de la section Concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou en son absence, Mme Nathalie MAURIN, en charge du concours.

Article 4

Le jury du concours choisit, pour le concours externe, le sujet de l'épreuve écrite de mathématiques et de l'épreuve écrite d'économie spécifiques à l'Insee. Il arrête ensuite la liste des candidats admissibles et établit dans la limite des postes offerts et par ordre de mérite, la liste de classement des candidats admis.

Article 5

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 février 2026

Pour le ministre et par délégation :

P/o Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Le chef de l'inspection générale

Signé : P. RIVIERE